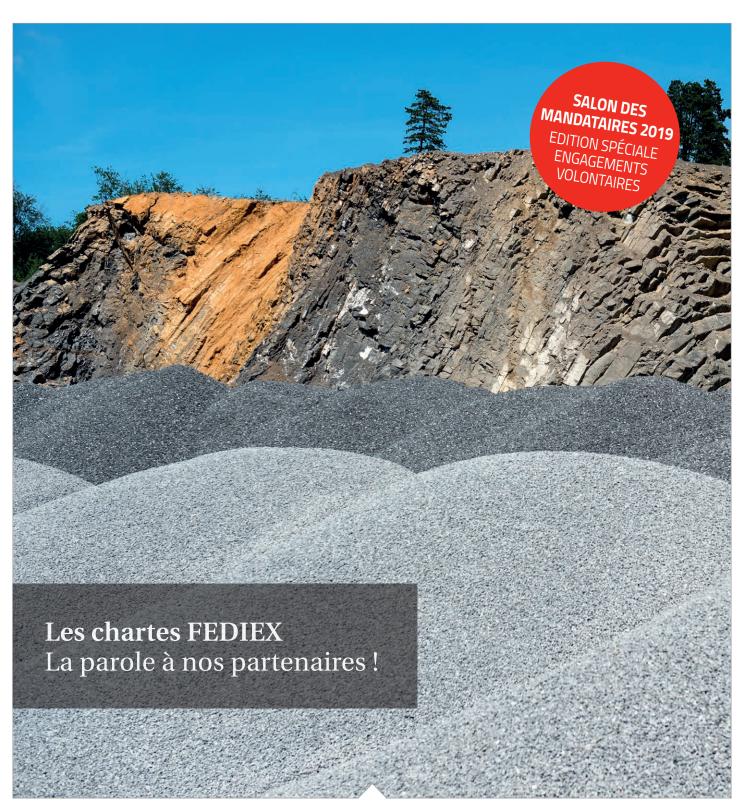
FÉVRIER 2019 / EDITION SPÉCIALE

QUADRARIAMAG

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE





► SOMMAIRE



► PRÉSENTATION







4

► CHARTE

Fédération Wallonne de l'Agriculture - FWA



► CHARTE

La Fédération Inter-Environnement Wallonie - IEW



► CHARTE

Union professionnelle des Opérateurs publics du cycle de l'eau en Wallonie - AQUAWAL



Accord de branche CO₂/ Energie avec la Région wallonne



6

► CHARTE

Le Département de la Nature et des Forêts - DNF



Les brochures éditées par FEDIEX sont à votre disposition



► CHARTE

Union Professionnelle du Transport et de la logistique - UPTR

Photo page de couverture : Carrière des Limites

Quadraria Mag est une publication de la Fédération de l'Industrie Extractive

Editeur responsable: Michel CALOZET, FEDIEX - rue Edouard Belin 7 - B - 1435 Mont-Saint-Guibert

Rédacteurs: Maud BAIWIR, Sébastien LOISEAU et les partenaires de nos Chartes

Conception, réalisation et mise en page : Images de marc

A l'occasion du salon des mandataires 2019, FEDIEX a voulu mettre en avant les engagements volontaires dans lesquels le secteur carrier s'est impliqué, conjointement avec divers partenaires, durant ces dernières années.

C'est donc un format et une édition un peu différents de notre habituel QuadrariaMag que vous allez découvrir!

Du fait de la diversité et de l'abondance des ressources minérales, l'industrie extractive a toujours été un acteur économique essentiel pour la Région wallonne. Les autorités sont conscientes de l'importance de ce secteur qui fournit des produits fondamentaux pour l'économie et répond à des demandes locales par une production également locale.

Le secteur carrier, quant à lui, est en constante recherche d'amélioration de son processus industriel afin de le rendre plus durable et respectueux de l'environnement. FEDIEX a traduit cette volonté dans des chartes passées entre les autorités et les parties prenantes au projet. Cette approche s'est révélée efficace pour résoudre des questions cruciales, anticiper des contestations et améliorer les performances dans des domaines spécifiques.

Pour faire l'inventaire de ces chartes et autres engagements volontaires, la question de la présentation s'est posée et la réponse est rapidement apparue comme évidente. Quels meilleurs porte-paroles que nos partenaires pour parler de ces engagements? Aujourd'hui nous donnons donc la parole à toutes les personnes qui ont accepté de collaborer avec le secteur carrier et sans qui, ces chartes et autres engagements, n'auraient pu être réalisables.

Les chartes: C'est qui? C'est quoi?

Depuis 2007 jusqu'à aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 7 engagements volontaires qui ont été initiés par FEDIEX et ses partenaires. Dans cette liste nous pouvons citer :

- ► La charte de bon voisinage signée en collaboration avec la Fédération Wallonne de l'Agriculture qui encourage la concertation entre le secteur agricole et le secteur carrier
- ➤ La charte de concertation entre le secteur de la production d'eau et le secteur carrier
- La charte « carrières et biodiversité » signée en partenariat avec le Départe-

ment de la Nature et des forêts qui vise à développer la biodiversité au sein des carrières

- ► La charte « Carrières et transport » signée conjointement avec l'Union Professionnelle du Transport qui assure une cohabitation harmonieuse entre activités de transport et activités extractives
- ► La charte « Carrières et Emissions de poussières et de particules fines » signée en association avec l'Agence wallonne de l'Air et du Climat qui se veut sensibilisatrice et formatrice quant aux problèmes d'émission de poussières
- ► La charte « Carrières et Riverains » signée en collaboration avec l'IEW qui promeut un dialogue permanent entre

les riverains et le personnel du secteur carrier.

▶ Les conventions environnementales avec le Gouvernement, dites **Accords de Branches**, en vue d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Il est également important de souligner que ces chartes sont conçues et signées dans un réel objectif de réalisations concrètes. Bien plus qu'une tentative de redorer le blason du secteur carrier, elles sont les témoins de réels plans d'actions visant à améliorer les relations entretenues avec les divers acteurs de l'économie wallonne.

Bonne lecture à tous!



Fédération Wallonne de l'Agriculture - FWA

SECTEUR: AGRICULTURE

TITRE DE LA CHARTE: CHARTE DE BON VOISINAGE

DATE DE LA SIGNATURE: 27/07/2007

OBJECTIFS:

- ► Encourager la concertation entre le secteur agricole et le secteur carrier
- ► Encourager la coordination des exploitants au niveau local
- ▶ Renforcer le dialogue permanent entre les Fédérations signataires



Point de vue d'Anne-Sophie Stenuit – Conseillère juridique

epuis plus de 10 ans déjà, la charte conclue entre la Fédération Wallonne de l'Agriculture et la FEDIEX permet d'échanger sur les différents dossiers d'ouverture et d'extension de carrières en cours. En cas de conflit ou de difficultés sur le terrain, avant, pendant ou après l'extraction, la concertation prévue dans le cadre de la charte permet de rencontrer un interlocuteur privilégié, afin de trouver des solutions et d'éventuellement lancer une médiation (neutre et gratuite) entre les protagonistes. Preuve de l'intérêt de la collaboration entre nos fédérations, dans le cadre des 10 ans de la charte, un nouveau projet a été lancé et nous avons signé une nouvelle convention portant sur le renforcement et la pérennisation de méthodes agro-environnementales et climatiques (MAEC) sur les terrains agricoles situés en bordure d'une dizaine de carrières sélectionnées en Wallonie.







Union professionnelle des Opérateurs publics du cycle de l'eau en Wallonie - **AQUAWAL**

SECTEUR: PRODUCTEUR D'EAU

<u>AUTRE SIGNATAIRE</u>: L'ASBL PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE

TITRE DE LA CHARTE : CHARTE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR

DE LA PRODUCTION D'EAU ET LE SECTEUR CARRIER

DATE DE LA SIGNATURE: 21/02/2011

OBJECTIFS:

- ► Encourager la concertation et le dialogue permanent entre les Fédérations signataires
- ► Favoriser la conduite simultanée des activités de production d'eau et des activités extractives de la conception à la fin de l'exploitation



Point de vue de **Sylvie Vertongen** – Directrice

'eau et la pierre, deux des principales richesses naturelles du sous-sol wallon, peuvent partager le même territoire dans le respect d'une gestion durable de ces deux ressources.

C'est dans cet esprit qu'AQUAWAL, la Fédération des opérateurs publics du cycle de l'eau en Wallonie, la FEDIEX et l'Asbl « Pierres et Marbres de Wallonie » ont signé à Namur le 21 février 2011 une charte de concertation.

Dans l'esprit de la charte, diverses réalisations sont concrétisées par la valorisation de l'eau d'exhaure ou le creusement de puits périphériques dans le Tournaisis, la région de Soignies-Ecaussinnes ou dans le synclinal de Florennes.

Cette charte a permis de favoriser la conduite simultanée des activités respectives des producteurs d'eau et de l'industrie extractive, grâce au dialogue permanent et à la concertation.

De manière régulière, des réunions auxquelles est associé le Service public de Wallonie (DGO3 et DGO4) ont lieu, qui permettent d'aborder toute une série de préoccupations touchant les deux secteurs, de même que de réaliser un partage d'expériences.



Ces réunions assurent également un dialogue permanent entre les fédérations et une concertation le plus en amont possible entre leurs membres.





Le Département de la Nature et des Forêts - **DNF**

SECTEUR: BIODIVERSITÉ

AUTRE SIGNATAIRE: L'ASBL PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE

TITRE DE LA CHARTE : CHARTE SECTORIELLE «CARRIÈRES ET BIODIVERSITÉ»

DATE DE LA SIGNATURE : PROJET 2012-2015 ET CONTINUATION 2016-2020

OBJECTIFS:

▶ Développer la biodiversité dans les carrières

► Encourager le dialogue permanent entre les signataires





Point de vue d'**Amandine Dutranoit** - Attachée qualifiée, Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

e Service public de Wallonie soutient le projet LIFE in Quarries, lequel participe à

la dynamique du *Réseau Wallonie Nature* – LA NATURE PARTOUT PAR TOUS – en intégrant la biodiversité au cœur ou aux abords des sites d'extraction et ce, sans nuire à la productivité des entreprises.

Les carrières offrent des milieux ouverts favorables à des espèces pionnières, rares, voire exceptionnelles et les aménagements parfois simples qui y sont réalisés sur base volontaire ont des répercussions très positives sur les populations de ces espèces.

Ce projet LIFE constitue une opportunité de renforcer et de légitimer les projets déjà initiés par les acteurs de terrain et de favoriser le partage d'expériences.

La nature partout par tous!











Union Professionnelle du Transport et de la logistique - **UPTR**

SECTEUR: TRANSPORT

TITRE DE LA CHARTE: CARRIÈRES ET TRANSPORT

DATE DE LA SIGNATURE: 05/06/2015

OBJECTIFS:

- ► Assurer la cohabitation harmonieuse entre les activités de transport et les activités extractives d'un point de vue économique et d'un point de vue sociétal avec les riverains et les autorités locales
- ► Encourager le dialogue permanent entre les Fédérations signataires



Point de vue de Michaël Reul - Secrétaire général

e 5 juin 2015, sous l'égide de la Ministre fédérale de la Mobilité, la FEDIEX et l'UPTR signaient leur Charte des carrières et concrétisaient ainsi un engagement fort envers la société civile : celui de travailler, concrètement, à une cohabitation aussi sereine que possible avec les riverains des carrières.

A ce volet sociétal touchant en premier lieu à la sécurité routière, s'ajoutait, entre acteurs économiques, un volet 'concurrence loyale', tout aussi important pour prévenir, en amont, toute dérive préjudiciable pour les acteurs éco-

nomiques, qu'ils soient transporteurs ou carriers.

Pour l'UPTR, cette Charte, les engagements qu'elle contient ainsi que les actions concrètes qui ont été menées, revêtent un message particulièrement important : « les acteurs économiques et leurs fédérations ne sont pas réactifs! » Au contraire, conscients de leur rôle respectif dans la société qui est la nôtre, au 21ème siècle, ils sont proactifs! C'est ce message que l'UPTR et la FEDIEX continuent, ensemble, de porter et ce, avec la nécessaire ambition qui s'impose.







L'Agence wallonne de l'Air et du Climat - AWAC

SECTEUR: AIR

TITRE DE LA CHARTE: CARRIÈRES ET ÉMISSIONS

DE POUSSIÈRES ET DE PARTICULES FINES

DATE DE LA SIGNATURE: 20/09/2016

BILAN: FIN DE L'ANNÉE 2020

OBJECTIFS:

- ► Sensibiliser le secteur carrier à la problématique des émissions de poussières
- ▶ Diffuser les bonnes pratiques pour réaliser une stratégie de réduction des émissions de poussières
- ► Organiser des formations à destination du personnel carrier
- ► Encourager les échanges de connaissances et d'informations scientifiques via la collecte de documents réalisés notamment dans d'autres pays européens
- ► Encourager un dialogue permanent entre les signataires

Point de vue de **Stéphane Cools** – Président a.i.

« Les espaces, les activités et les installations des carrières sont des sources d'émission at-

mosphérique de particules. Les particules les plus lourdes peuvent nuire au cadre de vie des riverains. Les particules plus fines contribuent à la pollution de l'air ambiant sur des distances plus importantes. Les carrières doivent donc élaborer des stratégies et des techniques pour minimiser ces émissions. Le cadre réglementaire (conditions sectorielles et permis d'envi-

ronnement) fixe diverses obligations mais la FEDIEX a décidé d'aller plus loin en initiant fin 2016 un travail de sensibilisation, d'information et d'aide à la décision envers les responsables et les travailleurs des exploitations membres de la FEDIEX. Ce travail renforcera la prise en compte et l'atténuation de cette problématique dans le secteur carrier. L'AwAC soutient naturellement cette démarche et veille à la cohérence de celle-ci avec les impositions existantes »



Wallonie environnement

Awac





La Fédération Inter-Environnement Wallonie - IEW

SECTEUR: RIVERAINS

TITRE DE LA CHARTE: CARRIÈRES ET RIVERAINS

DATE DE LA SIGNATURE : 26/06/2018

OBJECTIFS:

- ▶ Mener une réflexion sur les outils de concertation prévus par la législation
- ▶ Mener une réflexion commune sur d'autres outils de communication
- ▶ Promouvoir le dialogue permanent
- ► Sensibilisation sur les enjeux environnementaux du secteur



Point de vue de Christophe Schoune - Secrétaire général d'IEW

es associations environnementales et comités d'habitants membres d'IEW souhaitaient que la charte « Carrières et Riverains » propose des manières concrètes d'instaurer de bonnes relations de voisinage et que des pistes pour rétablir la relation de confiance entre les parties prenantes à l'échelle locale soient explorées.

Contrairement à FEDIEX, dont tous les membres sont exploitants de carrières, IEW ne peut prétendre représenter tous les riverains ni tous les comités d'accompagnement de carrière. Par l'entremise de ses associations, dont plusieurs membres font partie de comités d'accompagnement, IEW a cependant pu se positionner comme un partenaire pertinent et constructif.

Les partenaires IEW et FEDIEX ont choisi de baser les principes de la charte sur trois sources :

- les mesures mises en œuvre par des carriers en plus des obligations du cadre légal;
- le cahier de recommandations rédigé par IEW à l'usage des autorités et des exploitants;
- le canevas de charte de bonne cohabitation entre riverains et exploitants publié par la Commission régionale d'avis pour l'exploitation des carrières (CRAEC).

La charte signée le 26 juin 2018 se centre sur un objectif majeur : améliorer la communication entre les parties le plus amont pos-



sible pour garantir un plus grand respect de l'environnement et préserver le dialogue social. Les Fédérations signataires s'engagent à sensibiliser leurs membres aux enjeux environnementaux du secteur carrier.





Accord de branche CO₂/Energie avec la Région wallonne

SECTEUR: INDUSTRIES EXTRACTIVES ET TRANSFORMATRICES DE ROCHES NON COMBUSTIBLES

TITRE DE LA CONVENTION ENVIRONNEMENTALE:

ACCORD DE BRANCHE ENTRE LES INDUSTRIES EXTRACTIVES ET TRANSFORMATRICES DE ROCHES NON COMBUSTIBLES, REPRÉSENTÉES PAR FEDIEX, ET LA RÉGION WALLONNE REPRÉSENTÉE PAR SON GOUVERNEMENT RELATIF À LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS SPÉCIFIQUES DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) ET À L'AMÉLIORATION DE L'EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE À L'HORIZON 2020

DATE DE LA SIGNATURE :

ACCORD DE BRANCHE DE 1^{ère} GÉNÉRATION : **08/12/2006** ACCORD DE BRANCHE DE 2^{ème} GÉNÉRATION : **19/12/2013**

OBJECTIFS:

- ► Amélioration de l'efficience énergétique de 12,51% entre 2005 à 2020
- ► Réduction des émissions de CO, de 10,71% entre 2005 et 2020

Réalisé par **Sébastien Loiseau** – Conseiller Environnement de FEDIEX

e secteur carrier et les entreprises chaufournières sont signataires, avec la Région wallonne, d'accords volontaires visant à l'amélioration de son efficacité énergétique et la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. Une première convention a été conclue en 2006 et s'est clôturée, avec succès, en 2012. Une seconde phase d'engagement a donc été prévue jusqu'à l'horizon 2020 minimum avec, en complément aux objectifs initiaux, une évaluation des potentiels du secteur en matière d'énergies renouvelables, la prise en compte de l'impact en matière de CO, au-delà du périmètre des installations (mapping CO₂) ou encore les ambitions du secteur dans le contexte d'une société bas-carbone à l'horizon 2050 (Roadmap). À l'heure actuelle, aussi bien les carriers que les chaufourniers signataires de l'accord de branche ont dépassé, ou sont en bonne voie pour le faire, leurs objectifs à l'horizon 2020.

L'expérience est positive puisque des groupes de réflexion chargés de dégager des pistes d'amélioration du processus industriel dans le but de réduire les émissions de ${\rm CO}_2$ et d'améliorer l'efficacité énergétique se sont créés au sein des entreprises engagées. L'accord de branche a créé une véritable émulation et placé des sujets tels que les changements climatiques ou l'énergie renouvelable au

centre des préoccupations. Preuve de cet engouement avec le nombre de sites de l'industrie extractive et transformatrice de roches non combustibles impliqués dans la démarche qui est passé de 25 à 37 entre les 1ère et 2ème générations. La créativité et l'inventivité qui guident ce brainstorming sont une véritable révélation du savoir-faire, de la maîtrise, du professionnalisme du personnel œuvrant dans le secteur.

Il est évident que ce modèle ne peut pas être transposé à toutes les facettes des contraintes qui incombent aux entreprises, mais cela reste une démarche à privilégier plutôt que l'imposition de contraintes légales.



Visitez le site internet de FEDIEX!

www.fediex.be



Les brochures éditées par FEDIEX sont à votre disposition*













*sur demande au 02 511 61 73 ou m.baiwir@fediex.be

Présentation générale du secteur :

- ► L'industrie extractive et transformatrice de Belgique : un maillon essentiel au bon fonctionnement de l'activité économique de notre pays
- ► Rapport annuel FEDIEX 2017

Biodiversité (collaboration entre Pierres & Marbres de Wallonie, Unité Biodiversité et Paysage de l'Ulg Gembloux et FEDIEX):

- ► Carrière et Biodiversité
- ► Les Pelouses sèches
- ► Les arènes minérales
- ► Les plans d'eau
- ► Les falaises et éboulis
- ► Les plantes invasives

Eau & Pierre: richesses wallonnes à valoriser (collaboration entre Aquawal, Pierres & Marbres de Wallonie et FEDIEX)

Le savoir-faire de l'industrie extractive : des produits au service d'un monde qui évolue

Traitement de sols et recyclage de terres à la chaux (édité par FEDIEX Section Chaux)



FÉDÉRATION DES INDUSTRIES EXTRACTIVES DE BELGIQUE VERBOND VAN ONTGINNINGSBEDRIJVEN IN BELGIË

Rue Edouard Belin, 7 | B-1435 Mont-Saint-Guibert | +32 (0)2 511 61 73 | info@fediex.be www.fediex.be